



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Renforcer l'approche *Une seule santé* pour lutter contre les zoonoses émergentes

Juin 2022

Une note de breffage de la SRC

Il est temps de changer de paradigme

La pandémie de COVID19 a été précédée d'une accélération de l'activité des agents pathogènes zoonotiques à l'échelle mondiale. Il est désormais évident que nous avons mis en place des conditions sociétales qui favorisent l'amplification, la transmission inter-espèces et la propagation des agents pathogènes zoonotiques ainsi que des maladies associées. Pourtant, nous continuons à ne pas reconnaître l'interconnexion qui existe entre les déterminants de la santé de tous les animaux¹, y compris des humains, et les écosystèmes; les facteurs de l'émergence des agents pathogènes; et l'impact disproportionné des zoonoses émergentes sur les personnes racialisées ou économiquement défavorisées, les femmes ainsi que les communautés autochtones.

L'approche *Une seule santé* propose un paradigme pour aborder les enjeux à l'intersection de la société, de la santé et de l'environnement. Selon la vision *Une seule santé*, la santé des êtres vivants et celle de la terre sont interdépendantes. Une approche collaborative pour relever des défis complexes, *Une seule santé* met en évidence la nécessité d'adopter un éventail de points de vue pour déterminer les mesures qui pourraient être prises pour maximiser la santé de toutes les terres et de tous les animaux, y compris de l'humain.

Compte tenu de l'énorme impact qu'a eu la pandémie de COVID-19 dans le monde, lequel a été fortement exacerbé par l'émergence intra-pandémique de nouveaux variants préoccupants (VOC, pour variants of concern), et de multiples foyers actuels d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) au Canada (Canadian Food Inspection Agency, 2022), il est urgent de mieux comprendre l'interface où les humains et les autres animaux interagissent dans leur environnement commun, ainsi que les facteurs biologiques, écologiques et sociétaux qui contribuent à l'émergence, à la propagation et à l'impact des zoonoses. Les épidémies internationales de SRAS-CoV en 2003 et de MERS-CoV étaient annonciatrices de la pandémie de SRAS-CoV-2. Cependant, d'importantes lacunes dans la surveillance des coronavirus, la recherche sur la virologie et l'écologie des coronavirus, ainsi que dans l'élaboration des contre-mesures médicales requises ont persisté en amont de l'actuelle pandémie. Nous n'avons pas non plus réussi à anticiper et à atténuer l'impact disproportionné de la COVID-19 sur les populations marginalisées, plus sujettes à être exposées au virus ou à contracter une maladie grave, et nous n'avons pas prévu l'effet des mesures non pharmaceutiques sur la santé, l'éducation et les moyens de subsistance. En résumé, nous n'avons pas adopté ni maintenu une approche *Une seule santé* au regard de la menace que représentent

1 Comme *Homo sapiens*, ou l'humain, est un mammifère, nous utiliserons souvent l'expression *autres animaux* pour distinguer les autres espèces animales de l'humain. Lorsque le terme *animaux* est utilisé seul, il s'agit généralement d'animaux non humains.

les zoonoses virales. Ces échecs résultent à la fois d'une compréhension limitée de la biologie virale et des facteurs d'émergence et de maladie, et d'un manque de volonté politique.

Au Canada, une vague d'initiatives *Une seule santé* ont été entreprises et la communauté de praticiens de cette approche est en plein essor. Le leadership des secteurs de la santé animale et de la médecine vétérinaire a joué un rôle central dans l'établissement d'approches *Une seule santé* en matière de recherche collaborative, ainsi que dans l'élaboration de programmes et de politiques au sein d'un éventail de secteurs de niveaux régional et national. Ces secteurs comprennent le milieu universitaire, souvent représenté par les facultés de médecine vétérinaire, ainsi que le gouvernement fédéral et le secteur privé. Les organisations œuvrant dans les domaines de la faune et de la santé mondiale, comme le Réseau canadien pour la santé de la faune (RCSF) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), entretiennent des liens depuis longtemps avec l'approche *Une seule santé*, et certaines écoles de santé publique et de sciences environnementales contribuent aussi activement à la promotion de ce concept.

Pour qu'une structure puisse soutenir de manière résiliente et durable une approche *Une seule santé*, elle doit être étroitement rattachée à l'aspect opérationnel et à un programme *Une seule santé* clair pour le contexte canadien, elle doit être assortie de tâches, de calendriers et de jalons établis et sa mise en œuvre doit bénéficier d'un solide soutien. Il est nécessaire que divers groupes de décideurs et de responsables de l'élaboration des politiques travaillent en collaboration avec d'autres secteurs de la société à la conception de programmes et de solutions, avec la participation active de membres de la collectivité ainsi que de détenteurs du savoir et de chercheurs autochtones.

Persister dans l'inaction n'est pas une option acceptable – un changement radical doit absolument avoir lieu, à commencer par la réorientation de notre approche en matière de santé et le recadrage de nos perspectives afin de rétablir rapidement et durablement l'équilibre avec le monde naturel. Au Canada, un changement de paradigme majeur s'impose au regard de notre conception de la santé. L'ensemble de la société doit reconnaître la valeur intrinsèque de toutes les espèces vivantes et l'importance qu'a la santé des écosystèmes et de tous les animaux pour la santé globale. Les priorités que nous établissons aujourd'hui détermineront l'avenir des générations qui nous suivront; nous sommes directement responsables devant elles des décisions que nous prenons en ce moment, une responsabilité que nous ne pouvons ni nier ni ignorer. Alors que

beaucoup espèrent un retour à la normale, nous devons nous rappeler les facteurs prédisposants qui ont permis l'éclosion de cette pandémie. Nous avons une occasion cruciale de nous attaquer à ces facteurs complexes. La santé doit être comprise comme un objectif partagé avec les autres animaux et la terre si nous souhaitons assurer le bien-être de tous et de toutes.

Recommandations

Nous utilisons ici un cadre opérationnel (figure 1) de groupes distincts, mais interreliés de recommandations afin de faciliter l'examen et le cadrage par les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques. Les recommandations urgentes et assujetties à des contraintes de temps sont signalées par un astérisque (*).

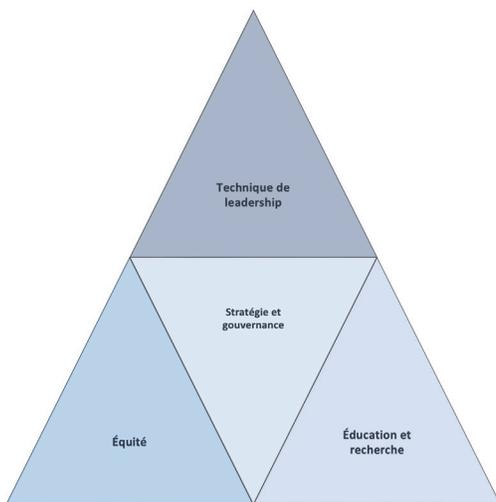


Figure 1. Cadre de groupes interreliés de recommandations.

Recommandations stratégiques

En galvanisant et en élargissant les initiatives *Une seule santé* au Canada, nous aurons de fortes chances de réussir à mettre en place, à l'échelle nationale, une stratégie *Une seule santé* durable et, par conséquent, de faire en sorte que les considérations *Une seule santé* soient prises en compte de façon prioritaire au regard des zoonoses émergentes et d'autres enjeux urgents, comme les changements climatiques. À l'heure actuelle, aucune entité gouvernementale n'est chargée de manière évidente de coordonner ou de soutenir l'approche *Une seule santé* au Canada. Les recommandations suivantes visent à combler les lacunes actuelles en matière de gouvernance, par le biais d'une approche interministérielle et pangouvernementale, et touchent à des domaines tels que la biosécurité, la politique internationale et l'inclusion concrète d'un cadre de connaissances autochtones.

1. ***Créer un conseil *Une seule santé* qui serait chargé d'élaborer, de coordonner et de mettre en œuvre un plan d'action *Une seule santé* au Canada, en mettant immédiatement l'accent sur les nouveaux agents pathogènes zoonotiques.** Ce conseil devrait obligatoirement comprendre des experts et des représentants de l'ensemble des disciplines universitaires pertinentes et des ministères du gouvernement canadien concernés, de même que des partenaires non gouvernementaux clés. Il devrait être chargé d'examiner les politiques, les programmes et le soutien financier et législatif des agences, des organismes et des établissements *Une seule santé* pour ce qui concerne les populations canadienne et autochtone, les animaux domestiques et sauvages, les végétaux, les écosystèmes, l'économie et la société, et devrait se concentrer initialement sur les zoonoses émergentes et les facteurs de transmission inter-espèces des agents pathogènes zoonotiques.
2. **Nommer un conseiller spécial relative à l'approche *Une seule santé*** auprès des ministres fédéraux responsables de la santé. En plus de fournir des conseils, il jouerait un rôle clé au sein du conseil *Une seule santé*.
3. ***Créer un bureau *Une seule santé* en matière de sécurité mondiale** qui aurait pour mandat de surveiller et d'atténuer tous les types de menaces biologiques externes qui pèsent sur le Canada et, en collaboration avec le conseil, intégrer des objectifs *Une seule santé* clairs dans la politique étrangère canadienne afin de positionner le Canada comme un chef de file mondial et un champion de la santé et de la sécurité mondiales, dans le cadre d'un plan d'action *Une seule santé*.
4. ***Élaborer et mettre en œuvre un cadre stratégique pour la concertation avec les Autochtones et l'intégration du savoir autochtone à l'approche *Une seule santé*,** et veiller à ce que le plan d'action *Une seule santé* tienne compte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Tous les ordres de gouvernement doivent établir des cadres pour l'inclusion des peuples autochtones et de leurs systèmes de connaissances dans la résolution des enjeux *Une seule santé*.

Recommandations techniques et opérationnelles

L'un des principes du cadre *Une seule santé* consiste à mettre à profit les ressources, les outils et les programmes existants. Bon nombre d'entre eux existent au Canada, mais n'ont pas été entièrement mis en œuvre ou exploités de manière durable et coordonnée pour (1) générer de façon similaire des données accessibles en vue d'une prise de décision éclairée ou (2) protéger

et soutenir activement la santé et le bien-être de tous les animaux (y compris des humains) et des terres. Les recommandations suivantes portent sur le leadership technique et opérationnel lié à la collecte et à l'échange des données de surveillance, ainsi que les programmes qui sont essentiels pour la santé des animaux et de la terre.

5. ***Mettre en œuvre et financer durablement l'Approche pancanadienne en matière de santé de la faune**, telle qu'elle a été approuvée par tous les ordres de gouvernement en 2018. Cette approche doit être immédiatement mise en œuvre.
6. ***Étendre et coordonner les activités existantes de surveillance et de biosurveillance des pathogènes en émergence chez les humains, les autres animaux et l'environnement par l'entremise de centres d'excellence *Une seule santé***, afin de générer des renseignements sur la santé pour la prise de décision et la recherche en reliant des équipes de scientifiques, de diagnosticiens, de praticiens, d'épidémiologistes et les expertes en santé publique pour agir sur les données de surveillance et autres sources de données pertinentes.
7. **Élaborer des pratiques exemplaires pour la collecte, l'analyse et la mise en commun des données de surveillance de même que la caractérisation des nouveaux agents pathogènes**. Les activités clés doivent être sous-tendues par les principes de biosécurité et de biosûreté. Les scientifiques, les diagnosticiens, les praticiens, les épidémiologistes et les expertes en santé publique devront également collaborer pour harmoniser et mettre en commun leurs données, matériel et protocoles.
8. **S'engager à mettre œuvre d'autres mesures de conservation efficaces, à reconnaître les aires protégées et de conservation autochtones et à soutenir les activités de surveillance dirigées par des Autochtones**, tout en appliquant les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations.

Recommandations en matière d'équité

Les fardeaux des zoonoses et des autres enjeux comme la crise climatique ne sont pas supportés de manière égale. Lorsqu'ils touchent de manière disproportionnée différentes communautés, les impacts sont souvent liés à des iniquités préexistantes et systémiques. L'exacerbation des diverses iniquités sanitaires pendant la pandémie de COVID-19 souligne la nécessité d'une approche globale et inclusive, telle que l'approche *Une seule santé*. Les recommandations suivantes visent à combler certaines lacunes dans notre compréhension des populations sous-représentées et plus touchées que les autres et dans notre engagement à leur égard.

9. **Travailler en concertation avec des groupes communautaires et des experts universitaires de la communication** pour aider à renforcer l'accès des populations en situation de vulnérabilité à des informations actuelles, efficaces et dignes de confiance.
10. **Recueillir des données sociales et démographiques cohérentes et ventilées sur la santé** pour cerner les iniquités sanitaires et ainsi réduire l'impact des nouvelles maladies infectieuses.
11. ***Veiller à ce que l'engagement du Canada en faveur de l'égalité sociale soit respecté en appliquant l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)** à l'examen de toutes les données, en incluant de manière tangible les groupes en quête d'équité, lors de l'élaboration des interventions à prendre au Canada dans le cadre d'un plan d'action *Une seule santé*.

Recommandations en matière d'éducation et de recherche

La mise en œuvre de programmes d'études de l'approche *Une seule santé* a été limitée pour ce qui est de la formation continue dans les facultés de médecine et autres facultés universitaires, les milieux d'enseignement et les écoles publiques. En outre, peu de recherches axées sur l'approche *Une seule santé* ont été financées au Canada, et peu de filières de financement ou de comités de pairs examinateurs ont suffisamment de perspectives multidisciplinaires ou interdisciplinaires et d'expertise dans les méthodes mixtes pour évaluer les demandes de financement pour des projets utilisant l'approche *Une seule santé*. Certaines annonces de priorités relatives à des enjeux *Une seule santé* ont été soutenues, mais celles-ci étaient principalement axées sur la santé humaine, avaient une portée étroite, n'ont bénéficié que d'un financement limité et ne permettaient pas de propositions *Une seule santé* plus larges, abordant en particulier la santé des animaux et des écosystèmes. L'éducation et la recherche axées sur l'approche *Une seule santé* sont essentielles pour promouvoir la sensibilisation, faire progresser les connaissances et éclairer les politiques relatives aux enjeux complexes tels que les zoonoses. Les recommandations suivantes visent à combler certaines lacunes des programmes actuels d'éducation et de recherche afin de promouvoir l'approche *Une seule santé* au Canada.

- 12. Élaborer et mettre en œuvre des programmes d'enseignement de l'approche *Une seule santé*** dans le cadre des programmes de santé accrédités destinés aux vétérinaires, aux médecins, aux autres prestataires de soins de santé autorisés et aux praticiens de la santé publique en formation.
- 13. Aborder le concept *Une seule santé* à tous les niveaux d'éducation**, de l'école maternelle à l'université. Il faut créer des possibilités d'apprentissage dans le cadre des programmes scolaires et extrascolaires et aborder les sujets liés à l'approche *Une seule santé* dans les programmes de formation professionnelle continue.
- 14. *Accorder la priorité aux recherches nationales et internationales sur les zoonoses émergentes qui utilisent une approche *Une seule santé* correspondant au plan d'action *Une seule santé* canadien.** Cela doit inclure les activités de recherche sur la santé humaine, la santé des autres animaux et la santé écologique qui adopte des perspectives biologiques, écologiques, épidémiologiques, sociales, environnementales, autochtones, de gouvernance et de politique.
- 15. Financer de manière durable les projets de recherche *Une seule santé*, y compris par l'intermédiaire des trois organismes fédéraux de financement de la recherche**, en augmentant, à l'aide de mécanismes propres, le financement net offert pour les recherches collaboratives en biologie, en sciences de la santé, en sciences environnementales, et en sciences sociales et humaines qui appliquent l'approche *Une seule santé*. Les groupes de pairs examinateurs doivent être multidisciplinaires et capables d'évaluer les projets en fonction de l'approche *Une seule santé*.
- 16. Intégrer la recherche en tant qu'élément essentiel d'un programme des centres d'excellence *Une seule santé* (recommandation 6).** Ces centres se concentreraient sur la production de connaissances scientifiques et de renseignements sur la santé et utiliseraient une approche *Une seule santé* collaborative, afin de former les futurs scientifiques, enseignants et décideurs *Une seule santé* à éclairer les politiques et à promouvoir les changements sociétaux nécessaires.